

SÉANCE DU 08 JUIN 2018

Ordre du jour :

- Urbanisme
 - Remplacement des fenêtres résidence « L'Ecule »
 - Aménagement RD 992 : achat terrain
 - Questions diverses
-

Par suite d'une convocation en date du 01 juin 2018, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis en mairie le vendredi 08 juin 2018 à 20 heures 30 sous la présidence de Monsieur Bernard CHASSOT, Maire.

Étaient présents : Bernard CHASSOT, Jean-Claude JACQUET, Jacques VUICHARD, Lydie GALL, Anne-Marie BAUDET, André MORARD, Laëtitia SEBERT, Cédric ROMAND, Jean-Claude TIMMERMAN, Patrice GAILLARD, Jacques MENU, Karine VEYRAT.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Absents excusés : Véronique LEGENDRE (a donné pouvoir à Jacques VUICHARD), Philippe NAVET (a donné pouvoir à André MORARD).

Absent : Thierry MERLE

Monsieur le Maire ayant ouvert la séance à 20h30 et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

A été nommée secrétaire de séance : Lydie GALL

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance de Conseil Municipal du lundi 14 mai 2018.

URBANISME

Monsieur le Maire présente les dossiers d'urbanisme déposés et rappelle à l'assemblée que, pour respecter la réglementation, les avis donnés aux dossiers ne seront plus affichés.

Remplacement des fenêtres résidence « L'Ecule »

Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'il est nécessaire de remplacer les fenêtres de la résidence « L'Ecule » 20 route de l'Ecule et donne la parole à Monsieur Patrice GAILLARD qui présente plusieurs devis. **Après concertation**, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **Accepte** la proposition de la société MOREL SA pour un montant TTC de 40 100,00 € (inclus réservations d'isolation) **et autorise** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces et contrats à intervenir.

AMÉNAGEMENT RD 992 : ACHAT TERRAIN

Dans le cadre du projet d'aménagement de la RD 992, Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu d'acquérir des consorts REY GORREZ et de la Congrégation des Sœurs de St Joseph :

- la parcelle C 1257 pour 102 m²
 - et la parcelle C 1258 pour 86 m²
- soit un total de..... 188 m².

Il précise que ces deux parcelles sont tirées de la parcelle C1131 lieudit « Champs de Beau Sud » et que le prix de vente proposé est de 1 € le m² auquel s'ajouteront les frais notariés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- **Valide**, à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire d'acquérir des consorts REY GORREZ et de la Congrégation des Sœurs de St Joseph la parcelle C 1257 pour 102 m² et la parcelle C 1258 pour 86m² soit un total de 188 m² au prix de 1 € le m² ; étant précisé que les frais notariés seront à la charge de la commune.

- **Et Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires à cette transaction.

QUESTIONS DIVERSES

Décision modificative du budget : Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il y a lieu de modifier le budget 2018, suite à la délibération n° 37BIS_2016 octroyant une subvention d'équipement à la commune de Frangy pour la réalisation d'un équipement sportif extérieur pour les collégiens. Il propose donc de modifier le budget 2018 comme suit :

Section d'investissement :

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
Article 2041482 :	+ 11 297.00 €		
Article 2151 :	- 11 297.00 €		
Total :	0.00 €	Total	0.00 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les mouvements budgétaires ainsi présentés.

Panneaux de signalisation des hameaux et autres : La commission de voirie fera le point des panneaux manquants sur la commune pour passer commande

Préparation de la Fête du Lac : Rendez-vous au Lac le 21 juin prochain à 18 h 00 et le 23 juin à 09 h 00 pour la mise en place

Passage des camions de terre aux Baraques : Le département sera contacté concernant la traversée des camions de terre.

Cartographie réseau eau potable : Suite à la fuite d'eau de mercredi 06 juin, les élus demandent une cartographie détaillée du réseau par zone ; ils souhaitent une cartographie facilement consultable, sous format papier et informatique, pour une intervention réactive en cas de congé ou absence de l'employé communal.

MJC VUACHE : Les élus des différentes communes adhérentes interviendront auprès du département pour réclamer une subvention correcte et raisonnable.

Dans le cadre de ses activités, la MJC émet le souhait de déplacer un mini-bus dans tous les villages afin de proposer aux adolescents de 12/14 ans des animations encadrées.

Terrain de jeux au chef-lieu : proposition d'installer une table de ping-pong au terrain de jeux

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.